

DEPARTEMENT : Cantal
ARRONDISSEMENT : Mauriac
CANTON : Riom-ès-Montagnes

COMMUNE DE MENET

*EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 AVRIL 2026*

Nombre :

De conseillers en exercice : 15

De présents : 14

De représentés : 1

De votants : 15

OBJET

**DELEGUES A RADIO BORT
ARTENSE (RBA)**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal de Menet s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MARANDON (Maire)

Etaient présents : Jean-Louis MARANDON, Christian FLORET, Sylvie CELLE, François BOUTIN-RAYMOND, Nathalie GANDILHON, Christelle CHAULIAC, Laurent FESTAS, Christian GARCELON, Laurent JAMOT, Anaïs SEROUDE, Pierre TAGUET, Sophie TOURETTE, Lisa TRENTIN et Jean-François VAISSIERE.

Etaient excusés : Fabienne AMBLARD qui a donné pouvoir à Laurent JAMOT.

Sylvie CELLE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire certifie que la convocation a été faite le 20 avril 2026.

OBJET : DELEGUES A RADIO BORT ARTENSE (RBA).

Vu l'article L. 2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions régissant le fonctionnement de l'organisme pour lequel il est procédé à la désignation de délégués,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un délégué et un suppléant appelés à représenter la commune de Menet au sein de la RADIO BORT ARTENSE (RBA).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- qu'il est nécessaire de désigner un délégué et un suppléant représentant les élus au sein de

RADIO BORT ARTENSE (RBA).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

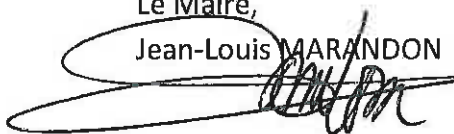
- désigne Madame Nathalie GANDILHON, déléguée titulaire et Madame Sylvie CELLE, déléguée suppléante des élus au sein de la RADIO BORT ARTENSE (RBA).
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire.

Fait à MENET, le 25 avril 2026.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Louis MARANDON



Le secrétaire de séance

Sylvie CELLE

